

Une éducatrice spécialisée écrit à « son » Conseiller Départemental

Monsieur Sébastien VINCINI (31)

Je ne sais pas si vous répondrez à ce courrier . . .

Je ne sais même pas si vous le lirez étant donné le peu d'attention que vous portez à certain(e)s de vos électeur(trice)s.

Parce que oui, Monsieur Vincini, j'ai voté pour vous.

Je suis même venue à la réunion de « campagne » que vous avez tenue dans le village où j'habite.

Alors, M. Vincini, quand vous dites avec une morgue certaine, lors d'une réunion CHSCT à laquelle j'ai été conviée par le syndicat CGT du CD, que vous avez le droit de prendre des décisions parce que vous avez été élu . . . cela n'a pas à être remis en question.

Par contre, quand vous votez et défendez une orientation illégale et ignoble du CD 31, je me sens trompée, méprisée et je suis très en colère.

Trompée parce que j'ai voté pour un candidat se disant « socialiste » et comme vos amis du gouvernement vous vous permettez de ne pas tenir compte des attentes d'une majorité de vos électeur(trice)s.

Méprisée parce vous prenez des décisions sans véritables réflexions et consultations contradictoires, avec l'assurance de celui qui est sûr d'avoir raison, alors que vous n'êtes pas un spécialiste, vous n'êtes qu'un politique.

En colère car en partie grâce et/ou à cause de moi vous vous permettez de soutenir un dispositif discriminatoire en imposant à des êtres humains des humiliations, des violences tout en les laissant dehors, à la rue, juste avec leurs souffrances et leur désespoir.

Dans l'urgence, comme des voleurs d'échanges, de discussions et de

démocratie (votre 49.3), le 12 Avril 16, à la hâte vous et vos comparses avez voté pour les nouvelles orientations du CD 31 concernant l'accueil des jeunes migrant(e)s, des femmes, mères d'enfants de moins de 3 ans et l'accompagnement de jeunes en difficulté de plus de 19 ans.

A partir d'un power point mal informé, mensonger, sans réflexion ou visée globale, hors réalité du terrain, le CD 31 a voté à l'unanimité pour ce projet inepte aux conséquences désastreuses. Je ne détaillerai pas ici le contenu de ce document médiocre (mais je me tiens à la disposition des votants de cette proposition pour leur faire les commentaires nécessaires afin de leur permettre de comprendre pour quoi ils ont voté et les incidences qui en découlent), car le temps presse.

Il y a URGENCE . . .

Depuis début Mai 16, par votre allégeance au président du CD31 M. Méric et par l'intermédiaire de votre vote et votre défense de cette nouvelle orientation :

VOUS laissez à la rue de jeunes êtres humains ayant vécu des parcours de souffrances, de pertes, de maladies et d'exil (comme vos ancêtres je présume).

VOUS pratiquez, de façon presque systématique (à l'hôpital public), des tests osseux, afin, soi disant de déterminer l'âge des migrant(e)s, dont toute personne sensée et un peu informée ne reconnaît pas la fiabilité.

VOUS demandez, il y a 15 jours, à un jeune homme de se déshabiller pour inspecter ses poils pubiens et ses parties génitales (encore à l'hôpital public).

VOUS expliquez à des femmes, souvent victimes de violences conjugales et accompagnées d'enfants de moins de 3 ans que vous ne pouvez pas les mettre à l'abri (petit rappel : c'est illégal . . ).

VOUS dites à des jeunes en difficulté, qu'à 19 ans, ils peuvent se débrouiller tous seul (je ne sais pas si vous avez des enfants mais . . . ).

Bien sûr, vous ne le faites pas vous même, mais vous êtes responsable de cette situation, avec tous ceux qui ont voté le 12 Avril pour cette nouvelle et lamentable orientation des politiques sociales en Haute Garonne.

Bien sûr, vous faites faire le sale boulot par des travailleurs sociaux désorienté(e)s à qui vous demandez l'inacceptable pour un(e) éducateur(rice) ou un(e) assistant(e) social(e).

A des agents, déjà malmenés par la charge de travail (ils assurent le suivi d'un nombre de dossiers indécent), vous imposez la mise en application de vos décisions.

Certain(e)s courageusement résistent, d'autre obéissent . .

Ah l'obéissance . . .

De part vos responsabilités, M. Vincini, je vous demande de faire le nécessaire pour arrêter ce processus malsain et discriminatoire et d'intervenir pour le retrait immédiat des dispositions votées par le CD 31 le 12 Avril 2016, concernant l'accompagnement des jeunes migrant(e)s, des femmes avec enfants de moins de 3 ans et des majeurs en difficulté de plus de 19 ans, au nom des valeurs que vous avez annoncées vouloir défendre et parce que j'ai voté pour vous, vous êtes donc mon débiteur.

Madame Guiral